

Décod' OURS N°8

Toulouse : les anti-ours dans les Pyrénées boudent la réunion de concertation

France Bleu – 11 Mars 2019

Les autorités ouvrent une période d'échanges avec les acteurs concernés par la réintroduction de l'ours dans les Pyrénées. Une discussion présentée comme une concertation qui a fâché un peu plus encore les éleveurs déjà remontés après les deux derniers lâchers à l'automne dernier.

La quasi totalité des éleveurs pyrénéens et les syndicats conviés ont préféré boycotter la réunion de concertation proposée, ce lundi soir, par les autorités à Toulouse, autour des mesures à prendre pour gérer la présence de l'ours dans le massif. Seuls les membres de la Confédération Paysanne sont finalement entrés dans les salons de la préfecture. Les propositions mises sur la table correspondent finalement à l'un des prérequis formulés par les éleveurs pour revenir à la table des discussions, à savoir **gérer la population d'ours déployée dans les Pyrénées.**

« Quand on nous parle de charnier comme en Slovénie pour fixer les ours ou d'effarouchement, ça fait partie d'une issue politique que nous pouvons trouver intéressante avec l'Etat » - Philippe Lacube président FNSEA de la chambre d'agriculture de l'Ariège, un "historique de l'ours"

Aucun lâcher supplémentaire à l'ordre du jour selon la Préfecture de région

La préfecture lance **une période d'échanges de quatre semaines** et redit noir sur blanc que cette démarche s'inscrit en aucun cas dans un processus de réintroduction et qu'aucun lâcher supplémentaire n'est à l'ordre du jour.

« Aujourd'hui, il y a entre 50 et 60 ours dans les Pyrénées françaises dont 90% sur le département de l'Ariège.

Sur les 16 estives en Ariège, où il y a des ours : 100% de ces estives sont attaquées et 100% mettent en place des mesures de protection donc on a bien la preuve que ça ne marche pas ! » - Rémi Denjean, coprésident de l'ADIPP, l'association pour le développement durable de l'identité des Pyrénées, qui fédère les cinq associations de défense du pastoralisme sur la chaîne pyrénéenne.

Le plan Ours comprenait entre 10 et 15 lâchers d'ours dont les deux derniers sur les Pyrénées Atlantiques, durant l'automne dernier. Ces anti-ours veulent avoir la garantie qu'il n'y aura pas de nouveau lâcher avant d'avoir trouvé l'accord nécessaire à gérer la population existante.

« Ça sent le pompier pyromane à pleines narines » - Bernard Moules, chargé des problèmes de prédation en montagne à la FRSEA

Ces acteurs pyrénéens ont pu échanger avec le Président de la République au salon de l'agriculture, Emmanuel Macron qui a dit être à l'écoute sur le dossier. Ils vont demander à le rencontrer pour contourner disent-ils le ministère de la transition écologique dont les réponses sont, pour eux, jusqu'à présent insatisfaisantes.

Lors de la réunion de concertation Ours et pastoralisme du 11/03/2019, les opposants à l'ours ont fait des déclarations à la Presse. Nous traitons leurs commentaires à partir de deux articles.

FAUX ! Pas de charnier pour fixer les ours, en Slovénie. Les ours peuvent être appâtés par de la nourriture, principalement végétale, pour des affûts dans le cadre du tourisme d'observation, ou de la chasse. La seule méthode fiable pour éviter les prédatons, ce sont les moyens de protection : berger + chiens + parcs nocturnes.

FAUX ! 43 ours lors du dernier recensement de 2017 publié en 2018 (source p.26). Données qui seront actualisées incessamment lors de la publication du recensement 2018. Affirmer tout autre chiffre en l'absence de données fiables relève de la pure spéculation à but politique.

FAUX ! Sur les 18 estives du Couserans prédatées en 2017, plus de la moitié n'étaient pas équipées de chiens de protection ou de parc de regroupement nocturne (source p.16). Un cas d'école : l'estive la moins prédatée du Couserans est équipée depuis des années et dispose de 3 chiens pour 450 bêtes. Elle n'a eu aucune perte en 2017 et 2018, alors que dans la vallée voisine, l'estive comptant régulièrement le plus de pertes en Ariège a plus de 2000 bêtes et a toujours refusé les moyens de protection (chiffres DDT09). Quand on veut, on peut.

FAUX ! 3 ours ont été lâchés en 1996-1997, 5 en 2006, 1 mâle en 2016, et 2 femelles en Béarn en 2018. Le plan ours 2018-2028 ne programme pas d'autres lâchers que ces 2 dernières. Il cite néanmoins pour information l'étude de 2013 du Muséum National d'Histoire Naturelle qui recommande plus de lâchers : il manque dans ce cas 14 individus supplémentaires à l'idéal, ou à minima 4 femelles en plus, pour éviter l'extinction de l'ours dans les Pyrénées (source p.19 à 21).

Les anti-ours boycottent une concertation en préfecture

La Dépêche du Midi – 12 Mars 2019

FAUX ! L'expansion de l'ours est tout à fait naturelle avec les naissances d'ours dans les Pyrénées, milieu favorable. Le peu d'ours lâchés jusqu'à présent (11) a eu pour but d'éviter une disparition définitive de l'espèce en France, disparition belle et bien artificielle car due à l'homme (surexploitation de l'espèce, chasse, élimination encouragée par l'état jusqu'au milieu du 20ème siècle).

L'ours ne met personne en dehors des montagnes, et surtout pas le pastoralisme. C'est même le contraire qui survient : les 18 estives prédatées en 2017, dans le Couserans où réside la plus grande population d'ours, ont vu leurs effectifs ovins augmenter en moyenne de 15% entre 2014 et 2017, soit 3000 bêtes en plus (*source p.14*).

Les subventions de la Politique Agricole Commune ayant augmenté en 2014 (*source p.19*), on constate que ce sont elles qui conditionnent la bonne santé ou pas du pastoralisme dans les Pyrénées, et non pas l'ours.

PEUT-ÊTRE ! En particulier pour les 4 estives les plus prédatées du Couserans, qui représentent plus de 50% des pertes de l'Ariège en 2018, mais qui ont des moyens de protection inexistantes ou insuffisants (inadéquation entre le nombre de chiens de protection et la taille du troupeau).

Membres de l'association pour le développement durable de l'identité des Pyrénées (Addip), représentants de chambres d'agriculture, de syndicats et élus des territoires opposés à la réintroduction de l'ours dans le massif pyrénéen ont pour partie boycotté, hier après-midi, une réunion de concertation qui se tenait à la préfecture de région à Toulouse. Ils étaient moins d'une dizaine de personnes venues dire leur refus, place Saint-Etienne, de négocier avec l'Etat sur la question épineuse de la présence de l'ours dans les Pyrénées.

«Ours et pastoralisme»

Le préfet de région Etienne Guyot souhaitait présenter le projet de la feuille de route intitulée «ours et pastoralisme» et lancer une phase d'échanges qui durera près d'un mois (jusqu'au dimanche 7 avril). Il invite, par ailleurs, «l'ensemble des acteurs, y compris ceux qui n'ont pas souhaité assister à la présentation d'aujourd'hui, ce qu'il regrette, à s'inscrire dans cette démarche».

«La cohabitation entre l'ours et le pastoralisme au sein du massif des Pyrénées représente un enjeu important qui traduit à la fois les engagements de la France en matière de préservation de la biodiversité et la volonté affirmée de protéger l'activité pastorale en montagne, indique le préfet. Face aux difficultés rencontrées par les éleveurs ces dernières années, l'État souhaite renforcer certains dispositifs et également expérimenter de nouveaux outils, avec l'objectif de limiter les prédatations par l'ours sur les estives dans le cadre d'un nouveau dispositif global». Apparemment, un constat que ne partagent pas les anti-ours qui montent au créneau depuis la réintroduction de deux ours slovènes, en octobre 2018, dans les Pyrénées-Atlantiques.

«Nous ne sommes pas dupes, affirme Rémi Denjean, coprésident de l'Addip. Cette énième réunion n'a qu'un seul objectif : obtenir le sésame juridique vers de nouvelles réintroductions d'ours et continuer encore et toujours ce plan ours contre nous, nous éleveurs, bergers et habitants qui vivons en montagne et de la montagne. Nous que l'expansion artificielle de l'ours met dehors de nos montagnes». Pour l'Addip, la cohabitation avec le plantigrade, qui cause de trop nombreux dégâts dans les troupeaux, est impossible. L'Addip avance le chiffre de 312 attaques «reconnues au 31 août 2018 en Ariège» pour un total de 469 bêtes tuées. Les éleveurs ariégeois estiment que ce sont «1 000 à 2 000 animaux en état de stress permanent», et dénoncent une «perturbation du cycle naturel chaque jour».

FAUX ! Ces chiffres incluent les bêtes mortes de cause indéterminée et indemnisées quand même en commission. Au 8 novembre 2018, on en était à 269 dossiers (=attaques) imputées à l'ours, pour 438 bêtes tuées (chiffres DDT09).



Décod'Ours est un programme de décryptage de l'actualité de l'ours par les associations Ferus et Pays de l'Ours - Adet